



S'INSTALLER EN MARAICHAGE

Prendre en compte ses besoins en eau

En 2020 sur le département de l'Isère 20 % des porteurs de projets en agriculture souhaitent s'installer en maraichage, tendance que l'on retrouve sur le Sud-Isère.

L'objectif de cette plaquette est de les accompagner dans leur installation, au-delà de la recherche de foncier, pour les aider à réfléchir leur accès à l'eau et son utilisation de façon raisonnée.

Ce travail prolonge le projet Sem'eau ; recueil de paroles de maraicher·ère·s installé·e·s sur le territoire du Sud-Isère.

Dans la suite du document le genre masculin est utilisé pour les termes au pluriel, cela pour simplifier la lecture, nous incluons bien les maraichères et maraichers, productrices, producteurs, etc. dans l'ensemble de nos propos.



L'EAU, SI PRÉCIEUSE EN MARAICHAGE

«...Avoir de la terre c'est bien, ... mais on ne peut peut-être pas en faire grand chose si on n'a pas l'eau qui va avec. C'est vraiment le facteur déterminant.»

**PAROLES DE
MARAICHER**
IANIS, JARDIN DE YAKA



La production maraîchère nécessite des volumes d'eau qui ne peuvent pas être apportés seulement par les précipitations. Disposer d'eau en quantité suffisante est une condition essentielle à la bonne croissance des légumes, afin d'assurer un niveau et une régularité de rendement. Ce qui explique que la plupart des producteurs de légumes disposent d'une installation d'irrigation, que ce soit en système maraîcher diversifié ou en production de plein champ.

Avant tout projet de mise en place d'une activité de production maraîchère, il est donc nécessaire de vérifier l'accessibilité et la disponibilité en eau, critère important dans le choix du lieu d'installation.

Mais, si l'apport d'eau aux cultures est un passage quasi obligé pour la plupart d'entre elles en maraîchage, les maraîchers ne peuvent faire l'impasse sur une réflexion plus large sur des pratiques économes en une ressource limitée. Et ce dans un contexte où le changement climatique marque année après année davantage son impact.

À titre d'exemple :

La consommation en eau d'1 ha de légumes plein champ avec irrigation par aspersion est d'environ 1400 à 3000 m³ (sol limono-argileux) à 2500 à 3700 m³ (sol filtrant sableux) par an.

À travers les retours d'expériences et les savoirs de maraîchers et de maraîchères en place sur le Sud-Isère, cette brochure aborde les différents aspects à prendre en compte par rapport à la ressource en eau, lors de la mise en place de son projet de production de légumes.



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU SUD-ISÈRE

Le Sud-Isère est un territoire de moyenne montagne, qui inclut le Trièves et la Matheysine.

Cultures prairies et alpages s'échelonnent entre 700 et 1 800 m d'altitude.

Le Sud-Isère est traversé par le Drac, délimitant la Matheysine du Trièves. Les nombreux affluents du Drac composent un réseau de rivières réparti sur l'ensemble du territoire, depuis leur source jusqu'à leur confluence avec le Drac.

Sur le territoire du Sud-Isère il y a **48 623 hectares de surface utile** pour l'agriculture, dont 42% de surface en alpage.

Ces surfaces sont cultivées par **387 exploitations**, qui pratiquent une grande diversité de productions.

On constate une forte tradition d'élevage, avec des exploitations sur un système de polyculture-polyélevage.

Depuis une vingtaine d'années, la tendance est au développement des fermes en maraichage diversifié.

Nous sommes ainsi passés de moins de 10 fermes en 2002 à une trentaine vingt ans plus tard. Elles se caractérisent par de petites surfaces, jusqu'à 2 ha, la plupart labellisées en **AB**. La commercialisation se fait principalement en vente directe et circuit-court.



UNE RESSOURCE EN EAU INÉGALEMENT RÉPARTIE



La première question que doit se poser le futur maraîcher est de savoir si le terrain qu'il a en vue pour s'installer a une ressource potentielle en eau, tout au long de l'année. Le Sud-Isère, région de moyenne montagne, connaît une grande diversité de situations topographiques. Celles-ci ont une influence sur l'eau présente et disponible.

Illustration au travers de deux exemples dans le Trièves :

- ▶ À Prébois, Aurélien (Jardins du Margarou) précise ainsi que *« nous sommes sur une commune au centre du Trièves un peu éloignée du pied des montagnes. Donc en été on a peu d'orages qui passent vraiment à Prébois, ils tournent beaucoup autour. La ressource (en eau) est limitée... »*
- ▶ Situation très différente à Roissard, où Matthieu (le Champ du circaète) constate au contraire que *« de l'eau, il y en a. Elle est présente majoritairement je dirais à un mètre au moins sous le terrain, il y a beaucoup de flotte qui passe, du fait de la cuvette... Je pense que la topographie y fait beaucoup. Il y a la montagne qui est juste derrière, il y a la colline du village, tout un ensemble de choses qui provoquent des ruissellements de l'eau à chaque fois qu'il y a une pluie – c'est assez impressionnant. »* Ceci dit, Matthieu a été impacté, comme l'ensemble des maraîchers, par la sécheresse particulièrement sévère, en 2022.

Dialoguer avec les acteurs locaux

La rencontre avec les agriculteurs, les élus, peut être une bonne chose.

« Je pense que la première chose à faire, la première action c'est d'aller voir les acteurs locaux pour pouvoir déjà dire quels sont nos besoins, et d'essayer de trouver des solutions ensemble. »

Calou, les Jardins du Magarou.

Dans certaines situations, entamer un dialogue peut aider à lever des blocages et des incompréhensions.

Ainsi, Delphine, raccordée au canal du Beaumont, à propos de la gouvernance de l'eau : *« j'aimerais qu'ils (les adhérents de l'association gérant le canal) prennent en compte nos besoins en eau pour cette activité-là... »*



COMMENT ACCÉDER À LA RESSOURCE ?

Plusieurs paramètres doivent être connus vis-à-vis de l'accès à la ressource sur une parcelle :

- ▶ la quantité d'eau disponible au regard de la surface développée de légumes envisagée : débit et pérennité de l'accès ;
- ▶ le débit et la pression de l'équipement d'amenée d'eau à la parcelle ;
- ▶ le choix du mode d'irrigation (aspersion, goutte à goutte, ...)

Les différents modes de captage d'eau envisageables :

- ▶ individuels : forages (de 25 à 50 mètres de profondeur), prise d'eau en rivière, récupération d'eaux pluviales et réalisation de bassines...
- ▶ collectifs : canaux d'irrigation

! Ces canaux sont ouverts à partir du 1^{er} mai ce qui ne permet pas les cultures de printemps.

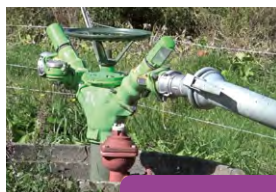
Sur le Sud-Isère, 3 réseaux collectifs existent :

- ▶ Le canal du Beaumont, cinq maraichers sont ainsi raccordés au canal du même nom ;
- ▶ le canal de Pellafol alimente les terres de deux autres maraichers ;
- ▶ le canal de Clelles, communal, bénéficie à deux maraichers sur la commune.

Une piste explorée par certains est le stockage d'eau inter-saisonnier. C'est la solution qu'a par exemple mise en place Aurélien à Prébois, avec une petite bassine de 1000 m³ : « j'ai l'impression que la problématique ici, partout dans le Trièves c'est que de l'eau en fait il y en a, en hiver il y en a partout, il y en a plein des fossés, les sources... »

Il peut être intéressant de diversifier la provenance de la ressource en eau, afin de compenser d'une ressource à l'autre tout en conservant un accès à l'eau.

! Tout prélèvement d'eau nécessite une demande d'autorisation, Cf. page 8.



LE CONSEIL

Anticiper ses besoins futurs dans le cas d'une installation progressive.

Dans tous les cas de figure, le recours éventuel au réseau d'eau potable ne peut être qu'une solution provisoire, en effet, en cas de sécheresse la priorité sera donnée à l'alimentation en eau potable de la population.

COMPOSER AVEC UNE RESSOURCE LIMITÉE



Exemples de démarches économes en eau

Quelle que soit la solution retenue en termes d'accès à la ressource, celle-ci s'avère en général limitée. Le maraîcher doit donc composer avec cette réalité, affiner et optimiser son usage sur les cultures.

« La technique de la gouge, c'est le formateur Dominique Berry de la Chambre d'agriculture du Rhône, qui est très très pointu sur les systèmes d'irrigation, qui nous a fait voir ça, qui nous a expliqué un peu comment lire son sol après en nous disant que de toute façon c'est aussi l'expérience qui allait nous l'amener. J'ai une gouge, c'est un bâton, je le plante dedans, je regarde... je vois un peu mon sol comment il est fait, quoi. Je vois... si l'arrosage est trop superficiel, si l'arrosage est complet. »

PAROLES DE MARAÎCHER

JULIEN, LES LÉGUMES DU POTAJU

Chez les maraîchers du Sud-Isère, ce souci d'optimisation se traduit par plusieurs approches :

- ▶ Connaître / estimer le besoin d'eau en analysant le sol
- ▶ densifier les cultures
- ▶ avoir recours au paillage
- ▶ arroser de façon localisée
- ▶ associer différents systèmes d'irrigation : goutte-à-goutte et micro-aspersion
- ▶ utiliser des programmeurs pour la conduite de l'irrigation
- ▶ planter des haies, protection contre les vents
- ▶ disposer d'un stockage tampon, par exemple à l'aide d'une citerne souple.
- ▶ Étendre sa période de production, en choisissant des légumes d'hiver ou de printemps, des légumes moins gourmands en eau.

PAROLES DE MARAÎCHÈRE

CALOU, JARDINS DU MARGAROU

« Comment on peut faire pour que les légumes aient moins besoin d'eau aussi ? Donc voilà, d'aménager, d'avoir plus de paillage aussi, peut-être d'apporter plus de matières organiques pour que également il y ait une vie du sol qui soit plus importante, qu'il y ait moins de dessèchement, de mieux connaître notre terrain. »

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sur le Sud-Isère un climat semi-méditerranéen est présent avec des étés souvent chauds et secs. Cette tendance devrait se développer avec le changement climatique.

Des études, par exemple Climat XXI, montrent pour les 30 années à venir un maintien de la pluviométrie annuelle, avec un accroissement des pluies en hiver et au début du printemps.



**PAROLES DE
MARAICHÈRE**
CALOU, JARDINS DU MARGAROU

« Ça pose la question quand même pour les agriculteurs maraichers, maraichères, d'avoir conscience aussi que les légumes ça a besoin d'eau, donc sur un territoire où il y en manque, qu'est-ce qu'on fait ? Et peut-être qu'il y a des techniques pour avoir de moins en moins besoin d'eau. On ne peut pas juste partir dans l'idée que les légumes ont besoin de tant d'eau dans l'optimal et on y va... Il y a peut-être à s'y prendre d'une autre manière, aussi. »

Une pluviométrie moindre de juin à septembre, conjuguée à une augmentation de l'évapotranspiration potentielle (ETP) du fait de l'accroissement des températures durant cette période, peut conduire à des déficits hydriques, à une époque où les cultures maraichères sont en plein développement. D'où un besoin croissant en irrigation.

On constate en parallèle depuis quelques années une moindre abondance de neige en hiver, la diminution de ce stockage naturel impacte les réserves d'eau disponibles au printemps.

Ces deux effets associés impliquent d'affiner les modes de production permettant d'être sobres sur la ressource en eau (voir page 6).

La situation particulièrement difficile vécue en 2022, tant au niveau de l'augmentation des températures que d'une sécheresse d'une ampleur méconnue jusqu'alors, invite à être particulièrement attentif à la gestion d'une ressource de plus en plus limitée.

LE CONSEIL

Ne pas hésiter à aller à la rencontre des maraichers en place pour un partage d'expérience et de savoir-faire, comme de participer aux rencontres qui se développent sur le Sud-Isère sur ce sujet à enjeu majeur.

À VOIR

Le film “Histoires d’eau en Sud-Isère”, durée 33 minutes,
sur le site de SITADEL : <http://sitadel38.fr/>

À LIRE

- ▶ « L’irrigation en maraichage diversifié » ; Les fiches techniques du réseau GAB/FRAB, Fruits et légumes fiche n°3 : https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2021/12/Web_37-IRRIGATION-MARAICH-DIVERSIFIE.pdf
- ▶ « S’installer en maraichage bio : les clés de la réussite, Guide technique réalisé par le réseau agriculture biologique des Chambres d’agriculture » ; téléchargeable sur le site de la Chambre d’agriculture de l’Isère : <https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/cultures/maraichage-et-legumes-de-plein-champ/>

À CONTACTER

Avant tout prélèvement d’eau dans le milieu naturel :

- ▶ **Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) :**
Il est le guichet unique et le point d’entrée pour les demandes d’autorisation de prélèvements d’eau agricole. Demande à renouveler chaque année.
📍 **Contact : Nathalie JURY, 27 rue Denfert Rochereau, 38200 Vienne**
nathalie.jury@isere.chambagri.fr 04 74 87 59 90 ; secrétariat : 04 76 93 78 74
- ▶ **La Direction Départementale des Territoires, service Environnement (DDT) :**
Déclaration des ouvrages de prélèvement si besoin : forages ; retenues, plan d’eau ; seuils en rivières.
📍 **Contact : DDT Service environnement : 04 56 59 42 09**

Structures d’accompagnement sur le territoire :

- ▶ **Sud-Isère Territoire Agriculture Développement Local (SITADEL) :**
Association pour le maintien et le développement de l’agriculture en Sud-Isère. Sitadel accueille et travaille avec tous les agriculteurs, élus et autres acteurs du territoire, soucieux de l’avenir de l’agriculture sur le Sud-Isère.
📍 **Contact : Lucie Tiollier, animatrice de Sitadel : Maison des agriculteurs, 34-36 route de Ponnas, 38350 La Mure. 06 45 72 80 93 ; lucie.tiollier@isere.chambagri.fr**
- ▶ **La Chambre d’agriculture de l’Isère**
📍 **Contact : Point accueil Installation : 04 76 20 67 01**
Maraichage et légumes de plein champ : Christel Robert, conseillère maraichage : 06 98 02 12 58 / 04 76 20 67 71, christel.robert@isere.chambagri.fr